



Conseil de tutelle

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/720  
12 mai 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. TONY DAVIES CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE  
DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

21 Beaminster Road  
Solihull B91 1NA  
Royaume-Uni

Le 2 mai 1988

La Secrétaire du Conseil de tutelle  
de l'Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y. 10017

Madame la Secrétaire,

Droit des Palaos de décider de leurs relations avec les Etats-Unis

Comme vous le savez, une partie importante de la population des Palaos, dans le Pacifique occidental, a trouvé la mort au cours des combats opposant les Etats-Unis et le Japon pendant la seconde guerre mondiale. C'est pourquoi la plupart des habitants de ces îles n'ont aucun désir de faire partie de la stratégie militaire du Gouvernement des Etats-Unis. Par 10 référendums consécutifs, ils ont repoussé les tentatives faites par les Etats-Unis pour conclure, avec le Gouvernement des Palaos, un accord qui permettrait l'établissement de bases américaines.

En 1979, les Palaosiens ont approuvé à 92 % une constitution interdisant les armes et les matières nucléaires sur les îles et dans les eaux territoriales. Comme cette constitution va à l'encontre des plans militaires américains, les Etats-Unis cherchent à forcer les Palaosiens à adopter l'Accord. A cet effet, ils fomentent et encouragent la corruption politique, les attentats à la bombe et les assassinats. Ils ont aussi réussi à rendre les Palaos tributaires de l'aide étrangère en amenant le Gouvernement palaosien à s'endetter considérablement, par

exemple, en construisant une grande centrale qui répond davantage aux besoins des bases militaires américaines qu'aux nécessités de l'économie des Palaos, ou encore en construisant des tronçons de routes métalliques non reliés entre eux qui n'ont guère d'utilité pour les Palaosiens.

L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : "La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics" (résolution 217 (III) de l'Assemblée générale). Les Etats-Unis n'ont pas le droit de frustrer les aspirations démocratiques des Palaosiens. Si le Gouvernement américain ne se bornait pas à professer la démocratie, mais y croyait vraiment, il cesserait de chercher à intimider les Palaosiens. Puis-je vous prier de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour mettre fin à cette oppression.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Tony DAVIS

Professeur de physiologie

-----